

1. IDENTIFICATION

Nom du produit :	Quali-Pro® Foursome
Description du produit :	Additif pigment formulé
Fabricant/titulaire d'homologation :	Makhteshim Agan of North America, Inc. 3120, boulevard Highwoods, bureau 100 Raleigh (NC) 27604 Téléphone : 1-919-256-9300 Téléphone : 1-800-535-5053
Pour les urgences mettant en cause un incendie, un déversement ou une fuite, appeler Infotrac :	Téléphone : 1-877-250-9291
Pour les urgences médicales et les demandes de renseignements sur la santé et la sécurité, appeler Prosar :	

2. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

La composition de cette matière est un secret commercial. Ne contient aucune autre composante ou impureté qui en affecterait la classification par rapport à l'évaluation des risques pour les humains et l'environnement.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES :

Apparence : Liquide vert foncé
Odeur : Légère odeur

SOMMAIRE D'URGENCE : Peut provoquer une irritation aux voies respiratoires, aux yeux et à la peau.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Lorsque la matière est impliquée dans un incendie, la combustion risque d'évoluer en émanations délétères, qui pourraient compter entre autres du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes nitreux, de l'acide acétique et autres composés toxiques selon la composition chimique et les conditions de la combustion. Cependant, il faut que toute l'eau se soit évaporée pour que cela se produise.

VOIES PRIVILÉGIÉES D'ADMINISTRATION : Inhalation, contact avec les yeux ou la peau.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

- Yeux** : Des effets nocifs à court terme ne devraient pas se produire. Cependant, une irritation causant des démangeaisons et des rougeurs peut se développer.
- Peau** : Des effets nocifs à court terme ne devraient pas se produire. Cependant, une légère irritation causant des démangeaisons et des rougeurs peut se développer. Une décoloration temporaire de la peau pourrait se produire.
- Inhalation** : Des effets nocifs à court terme ne devraient pas se produire. Cependant, l'exposition aux vapeurs ou au brouillard de pulvérisation peut entraîner une toux ou un sifflement.
- Ingestion** : N'est pas une voie d'exposition prévue. Des effets nocifs à court terme ne devraient pas se produire. Cependant, la matière risque de perturber le tractus gastro-intestinal.

CONDITIONS MÉDICALES EXISTANTES POUVANT ÊTRE AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION :

Risque de provoquer une réaction asthmatique chez les personnes atteintes d'asthme qui sont sensibles aux irritants des voies respiratoires.

4. PREMIERS SOINS

- CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le contact prolongé ou répété avec la matière risque d'entraîner une irritation mécanique.
- CONTACT AVEC LA PEAU** : Laver avec de l'eau et du savon.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Quali-Pro® Foursome

Page 2 de 5

INHALATION : Déplacer la victime vers une source d'air frais. Recourir à de l'aide médicale en cas d'irritation.

INGESTION : Diluer avec de l'eau et provoquer le vomissement. Recourir à de l'aide médicale.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin. Appeler Prosar au 1-877-250-9291 en cas d'urgence médicale mettant en cause ce produit.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR : Sans objet

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : LI/LSI : Sans objet

MOYENS D'EXTINCTION : Mousse, mousse antialcool, CO₂, agent chimique sec, eau pulvérisée.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Le produit ne pose pas un danger d'incendie ou d'explosion lorsqu'il est conservé dans des conditions normales d'entreposage.

TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Ce produit est un mélange aqueux qui ne brûlera pas. Si le produit s'évapore complètement, les résidus solides peuvent poser un risque de feu modéré. Aucune procédure spéciale n'est requise autre que les techniques habituelles de lutte contre un incendie.

6. REJET ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS/FUITES : Procédure de nettoyage : Récupérer la matière renversée à l'aide d'un absorbant inerte tel que du sable ou de la vermiculite. Placer les déchets dans un contenant fermé et étiqueté comme il se doit. Se départir de la matière récupérée conformément à la réglementation environnementale fédérale, provinciale et locale. Déversements et fuites : Contenir le déversement ou la fuite afin d'empêcher les débits vers les cours d'eau de surface ou les égouts pluviaux. Cette matière est un pigment/teinture concentré. De petites quantités dans des solutions aqueuses contaminées permettent de colorer des volumes importants.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA MANIPULATION : Éviter de respirer les fumées. Une ventilation mécanique générale devrait pouvoir éliminer et prévenir efficacement toute accumulation de vapeurs ou de brouillard générés lorsqu'on manipule le produit dans un endroit fermé. Se protéger les yeux afin d'empêcher tout contact avec la matière. Éviter toute exposition prolongée ou répétée du produit avec la peau.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE : Garder le contenant dans un endroit sec inaccessible aux enfants et aux animaux de compagnie à une température au-dessus du point de congélation. Garder les contenants scellés jusqu'à l'utilisation. Entreposer le produit dans une aire d'entreposage fermée.

TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE (MIN/MAX) : Au-dessus du point de congélation.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES SUR L'EXPOSITION ET LA PROTECTION PERSONNELLE SONT PRÉVUES POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION, L'EMBALLAGE ET L'UTILISATION DU PRODUIT.

POUR LES USAGES COMMERCIAUX ET AGRICOLES DES PRÉPARATIONS COMMERCIALES QUI CONTIENNENT CETTE MATIÈRE, CONSULTER LA FICHE SIGNALÉTIQUE OU L'ÉTIQUETTE DE LA PRÉPARATION COMMERCIALE.

PROTECTION DES YEUX : Porter des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux. Lorsqu'il existe un risque d'éclaboussures, porter une protection des yeux additionnelle telle que des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou un écran facial. Il doit y avoir un bassin oculaire sur les lieux.

PROTECTION DE LA PEAU : Pour empêcher tout contact avec la peau, porter une combinaison, un tablier, des bottes ou un sarrau de laboratoire.

PROTECTION DES MAINS : Porter des gants résistant aux produits chimiques pour éviter tout contact avec la peau.

EXIGENCES RELATIVES À L'APPAREIL RESPIRATOIRE : Aucune protection respiratoire n'est requise dans des conditions normales d'utilisation. Utiliser une ventilation locale pour contrôler les vapeurs ou le brouillard excessif. Si des vapeurs ou un brouillard excessifs persistent, utiliser un respirateur approprié approuvé par le NIOSH/MSHA pour le brouillard/vapeurs organiques.

AUTRES : Toute plaie ouverte ou perturbation de la surface de la peau doit être couverte d'un pansement résistant aux produits chimiques afin de minimiser tout risque d'absorption. Il faut porter des vêtements propres tous les jours afin d'éviter toute éventuelle accumulation à long terme du produit, ce qui entraînerait une surexposition chronique.

MESURES DE PROTECTION ADDITIONNELLES : Jeter les vêtements et autres matières absorbantes fortement imbibés du concentré de ce produit ou contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage et l'entretien de l'ÉPI. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements à laver.

DIRECTIVES D'EXPOSITION : Se reporter à la section 2.

CONTRÔLES TECHNIQUES : Une ventilation mécanique générale devrait pouvoir éliminer et prévenir efficacement toute accumulation de vapeurs ou de brouillard générée lors de la manipulation dans un endroit fermé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : Liquide vert foncé

ODEUR : Légère odeur

POINT D'ÉCLAIR : Sans objet

pH : 7 à 8

POINT DE FUSION : Sans objet

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Dispersable

DENSITÉ : ~1,3 g/mL

DENSITÉ DE VAPEUR : Plus lourd que l'air

TAUX D'ÉVAPORATION : Plus lent que l'éther

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Cette matière est stable chimiquement dans des conditions normales de manipulation et d'entreposage.

MATIÈRES À ÉVITER : Les solutions caustiques ou acides puissantes et les oxydants.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

CONDITIONS D'INSTABILITÉ : Acides minéraux (c.-à-d., sulfurique, phosphorique, etc.); alcalis (c.-à-d., sodium ou hydroxyde de potassium, etc.). Éviter les oxydants puissants, les sources de chaleur élevée, les étincelles, les flammes nues.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :

Lorsque la matière est impliquée dans un incendie, la combustion risque d'évoluer en émanations délétères, qui pourraient compter entre autres du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes nitreux, de l'acide acétique et autres composés toxiques selon la composition chimique et les conditions de la combustion. Cependant, il faut que toute l'eau se soit évaporée pour que cela se produise.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

ÉTUDES SUR LA TOXICITÉ AIGUË/IRRITATION :

DL ₅₀ aiguë, orale (rat) :	Non disponible
DL ₅₀ aiguë, cutanée (rat) :	Non disponible
CL ₅₀ aiguë, inhalation (rat) :	Non disponible
Irritation des yeux (lapin) :	Irritant
Irritation de la peau (lapin) :	Irritant
Sensibilisation cutanée (cobaye) :	L'exposition prolongée ou répétée à la matière à une concentration supérieure aux limites d'exposition peut provoquer une sensibilisation des voies respiratoires et des poumons.

EFFETS CANCÉROGÈNES : Rien n'indique que cette matière cause le cancer chez les animaux et les humains.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

La matière ne devrait pas avoir d'effets toxiques délétères.

13. ÉLIMINATION

L'UTILISATEUR FINAL DOIT SE DÉPARTIR DE TOUT PRODUIT NON UTILISÉ SELON LES RECOMMANDATIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE.

ÉLIMINATION DU PESTICIDE : Les déchets découlant de l'utilisation du produit peuvent être éliminés sur place ou dans une installation pour l'élimination des déchets approuvée.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : Se départir des contenants pour le produit et pour les déchets, de même que les résidus, selon les directives figurant sur l'étiquette et conformément à la réglementation fédérale, provinciale et municipale sur la santé et l'environnement.

14. TRANSPORT

TMD (Canada) :
Non réglementé

CLASSIFICATION PAR LE DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS (États-Unis) :
Non réglementé

TRANSPORT INTERNATIONAL :
OMI (navire) : Non réglementé
IATA (air) : Non réglementé

15. RÉGLEMENTATION

RÉGLEMENTATION CANADIENNE :

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le *Règlement sur les produits contrôlés* et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par celui-ci.

Tous les ingrédients du produit figurent sur la *Liste de divulgation des ingrédients canadienne*.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Quali-Pro® Foursome

Page 5 de 5

CLASSIFICATION SARA TITLE III :

Section 302 :	Sans objet
Section 311/312 :	Danger aigu (immédiat) pour la santé Danger retardé (chronique) pour la santé
Section 313 :	Sans objet

PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : Sans objet

QUANTITÉ À DÉCLARER (RQ) EN VERTU DU CERCLA : Sans objet

CLASSIFICATION RCRA : En vertu du RCRA, l'utilisateur du produit est tenu de déterminer, au moment de l'élimination, si une matière contenant le produit ou dérivée du produit doit être classée comme étant un déchet dangereux.

STATUT TSCA : Les ingrédients de ce produit sont inscrits à l'inventaire du TSCA ou sont exemptés.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

CLASSEMENT DES DANGERS	NFPA		
SANTÉ :	1	0	PEU ÉLEVÉ
INFLAMMABILITÉ :	1	1	LÉGER
RÉACTIVITÉ :	0	2	MODÉRÉ
		3	ÉLEVÉ
		4	GRAVE

DATE DE LA FS : 12-7-12.

L'information contenue aux présentes est faite de bonne foi et jugée exacte, mais elle ne donne aucune garantie, explicite ou implicite. S'adresser à Makhteshim Agan pour en savoir davantage.